



**Finances – Economie – Emploi –
Formation et Chambres consulaires**

OBJET : Marché public de prestation de service relatif à la maintenance des espaces aquatiques Aquachoisel et Espace Dauphins

EXPOSE

Dans le cadre de sa compétence « gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire », la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a en charge la gestion de trois équipements aquatiques sur le territoire.

Par délibération en date du 18 décembre 2025, la Communauté de Communes s'est prononcée sur le choix du futur mode de gestion de l'Espace aquatique de Derval et a décidé de maintenir l'exploitation administrative et financière des activités à un délégataire dans le cadre d'un contrat de concession.

Par délibération en date du 15 avril 2021, la prestation de maintenance avait été confiée à la Société DALKIA pour une durée de 5 ans. Le marché assurant la prestation des sites Aquachoisel et Espace Dauphins arrivant à échéance, il paraît dès lors opportun de procéder à son renouvellement.

Le marché couvre la gestion de la performance énergétique des équipements de génie climatique et de traitement d'eau, l'exploitation et l'amélioration des installations, la mise en place d'actions nécessaires à l'entretien, le dépannage et enfin le renouvellement des équipements.

Le coût annuel prévisionnel du marché est estimé à 850 000 € HT portant le coût prévisionnel du marché à 4 250 000 € HT pour 5 ans.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances, Economie, Emploi, Formation et Chambres consulaires » réunie le 9 décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- 1) d'autoriser M. le Président à lancer la procédure d'appel d'offres pour la maintenance des espaces aquatiques Aquachoisel et Espace Dauphins ;

- 2) d'autoriser M. le Président à mener les négociations en vue de l'attribution de la délégation de service public selon la procédure prévue aux articles L1411-4 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou le Vice-Président à signer le marché public en résultant ainsi que toutes décisions y étant relatives à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18 c



Le Président,



Alain HUNAUULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT